

À Montreuil, le mercredi 10 février 2021

CASINO CONTINUE À ABUSER DU RECOURS AU TEMPS PARTIEL !

Casino continue à user et à abuser du recours à l'activité partielle au sein de ses hypers.

En effet, sous prétexte de fermeture des centres commerciaux de plus de 20.000 m², entraînant d'après la direction Casino une perte du flux clientèle, elle étend la mise en activité partielle de 22 Géants à 52, à compter du 8 février 2021.

Ceci est d'autant plus scandaleux que, pendant la crise sanitaire, Casino a vu son chiffre d'affaires augmenter considérablement au sein de ses magasins et veut améliorer ses résultats annuels au détriment de l'emploi.

Comme si cela ne suffisait pas, Casino annonce autant de mise en activité partielle de salarié.e.s que de perte de flux clientèle.

Les salarié.e.s ne sont pas responsables de la situation actuelle et ne doivent pas en être les variables d'ajustements d'une direction sans foi ni foi.

Les citoyens français ne doivent pas financer les groupes de la grande distribution qui usent de l'optimisation sociale et fiscale au détriment de l'emploi et de protection sociale.

La Fédération CGT Commerce et Services exige la non-prise en charge par l'État ainsi que le remboursement des sommes indûment perçues par ces grands groupes de la grande distribution tels que Casino qui abuse sans justification du recours à l'activité partielle.

Contacts presse		
Jean PASTOR DSC DCF Tél : 06 14 51 27 01	Michel RIEUX DSC Adjoint DCF Tél : 06 37 53 60 83	Sylvie VACHOUX Conseillère fédérale Tél : 06 41 33 55 24